

- Dis, tu ne sais pas qu'on fête cette année le 35^{ème} Salaise Blues Festival ?

SALAISE INFO n°143
1^{ER} TRIMESTRE 2023

Si!

SALAISE
BLUES
FESTIVAL

DU 25 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2023

35^E EDITION

CONCERT JEUNE PUBLIC
STAGES GUITARE ET VOIX
BLUES AND BAR - CONCERTS

VENDEDI 31 MARS 2023
LITTLE BIG GSTER
MUDDY GURDY
KAZ HAWKINS

BLUES ON STAGE
THE TWO
BERNARD ALLISON

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023

SALAISE SUR SANNE (38)
FOYER LAURENT BOUVIER

INFOS ET RÉSERVATION
04 74 29 45 26

Salaise Sur Sanne logo
tec logo

GIROOMÉDIAS





ÇA S'EST PASSÉ À SALAISE

Retour en images sur les événements de décembre à février sur la commune.

Les vœux du maire à la population en fin d'année, les élus qui partagent un repas et la galette avec les enfants aux deux restaurants scolaires, les 120 ans de l'Union Musicale à la médiathèque, le concert de musiques actuelles, la manifestation contre le projet de réforme des retraites.



3 QUESTIONS À GILLES VIAL, MAIRE DE SALAISE SUR SANNE

**VOUS ÊTES NOMBREUX À
NOUS INTERROGER SUR
DIFFÉRENTS SUJETS.**

**JE PARTAGE AVEC VOUS
LA RÉPONSE APPORTÉE
À CERTAINES DE VOS
PRÉOCCUPATIONS.**

LOUANE : La Mairie recrute-t-elle des apprentis en CAP petite enfance ?

Gilles Vial : Non, la commune n'envisage pas de recruter d'apprentis au niveau du CAP petite enfance. En revanche, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'apprentis en recrutant sur des métiers sous tension. Nous souhaitons participer à la formation en alternance de cuisinier en cuisine collective et à celle d'auxiliaire de puériculture. Pour ces deux métiers, nous pourrions dès septembre accueillir un apprenti chaque année. Dominique Giraud et Françoise Buniazet suivent ce projet. Je précise que depuis plusieurs années, la commune participe déjà à la formation d'apprentis au service communication.

Daniel : Les décisions du tribunal contre le projet Inspira condamnent-elle cette zone industrielle ?

Gilles Vial : Le projet Inspira consiste à développer une zone industrielle multimodale fer, fleuve, route. Au moment où on évoque une bifurcation écologique, qui peut douter réellement que ce projet soit d'utilité publique ? La plateforme Inspira constitue l'un des rares sites dans la vallée du Rhône qui permet d'accueillir des activités qui ont besoin du fer et du fleuve. En France, le cumul de réglementations qui s'ajoutent sur un projet rend les délais de réalisation bien plus long que dans d'autres pays et fragilise juridiquement chaque projet. Dans le cas d'Inspira, je ne suis pas convaincu que le retard pris participe à la décarbonation des transports et à l'urgence de transition écologique.

ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
DOSSIER :	
BUDGET 2023	p. 14
CULTURE	p. 16
ASSOCIATIONS	p. 21
EXPRESSION DES GROUPES	p. 23

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas BP 20 318, 38150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Conception maquette / photographies : Ségolène Delavault, Laurent Pouget (service communication de la ville), services municipaux, associations, sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

Sonia : Cette année, la sécheresse est annoncée. Pourra-t-on remplir nos piscines ?

Gilles Vial : La problématique de la ressource en eau est une problématique qui va s'accroître avec le dérèglement climatique. Il est possible que le Préfet de l'Isère prenne rapidement des mesures de restrictions d'usage de l'eau. Prioriser les usages de l'eau amène à limiter les usages. Les industriels et agriculteurs font des efforts significatifs pour réduire leurs consommations.

Pour les particuliers, la question du remplissage des piscines ou l'arrosage des pelouses sont les mesures de restriction qui vont impacter en premier les habitants. L'eau est une ressource précieuse et chacun doit adapter et réduire son usage.

édito



Dans le cadre de l'axe Salaise durable, la commune s'est interrogée sur chaque bâtiment au regard de son impact environnemental. Ainsi, nous avons priorisé les réhabilitations. Nous avons ainsi réalisé la réfection complète de l'école Joliot Curie.

Nous avons également réfléchi à la rénovation du Foyer Laurent Bouvier. Dans ce cadre, nous avons conclu que le bilan coût/avantage de la rénovation complète d'un établissement du public situé à moins de 50 mètres de la Sanne n'était pas opportune.

Compte tenu de la problématique des finances publiques, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire pour 2022, j'ai proposé au Conseil municipal d'engager une réflexion sur le devenir de chaque bâtiment communal à 10 ans. Notre objectif était de se réinterroger sur leur nombre, leur surface et la possibilité d'optimiser leur utilisation.

Vous le verrez en parcourant ce Salaise Info, nous mettons en œuvre dès ce printemps les premières décisions.

Concernant les bâtiments publics, constatant que le nombre d'heures d'occupation réel de chaque bâtiment était assez faible, nous avons acté le principe que nous pouvions réduire leur nombre et affecter certains d'entre eux à des services ou des commerces.

Nous avons également confirmé la pertinence que la commune reste propriétaire de locaux commerciaux ou tertiaire en centre-ville pour contribuer à la redynamisation du bourg.

Mettre le centre de loisirs dans les groupes scolaires du village permet aux enfants d'être dans un espace verdoyant, ce qui sera apprécié l'été pendant les périodes de forte chaleur. En déplaçant la ludothèque, nous souhaitons libérer des locaux pour des activités de service en lien avec la santé.

Notre réflexion se poursuit. Nous devons explorer des pistes que nous n'avions pas imaginées lorsque nous avons lancé la réflexion. Est-il possible, par exemple, de revoir nos fonctionnements à la médiathèque et la ludothèque pour créer une synergie nouvelle entre le jeu et le livre ?

Je souhaite également que nous puissions débattre du devenir du complexe sportif du Rhodia à l'issue du bail emphytéotique.

Enfin, nous devons nous réinterroger sur les logements communaux.

Gilles VIAL,
Maire

CADRE DE VIE

concours des maisons
fleuries 2023

Le coup d'envoi est lancé pour le 21^{ème} concours des maisons et balcons fleuris. Le fleurissement participe à l'image de la commune et à la qualité de vie à Salaise.

Le concours souhaite mettre en valeur les actions menées par tous les habitants de Salaise sur Sanne pour le fleurissement des jardins, jardinets, balcons, terrasses, visibles ou non de la rue. Il est placé sous le signe de l'environnement, du développement durable et du cadre de vie. Il est organisé entre avril et juin 2023 et est réservé aux habitants de la commune.

En plus de la qualité apportée au jardin, le jury est particulièrement vigilant sur le respect des principes du développement durable (utilisation de matériaux recyclables, bonnes associations de plantes, optimisation de la ressource en eau...).

Les participants doivent s'inscrire à l'aide du bulletin disponible en mairie, aux services techniques et en téléchargement sur le site internet de la ville (www.mairie-salaise-sur-sanne.fr).

Date limite d'inscription le 6 juin 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHÔNE

plus d'ouverture pour la
déchetterie de Salaise

Depuis le 1^{er} février 2023, la déchetterie du Péage-de-Roussillon est fermée. Cette mesure entre dans le cadre d'un programme global d'optimisation de la gestion des déchetteries sur l'ensemble du territoire Entre Bièvre et Rhône, avec pour objectifs : mettre en cohérence et améliorer la qualité du service

rendu aux habitants tout en optimisant les coûts de gestion, contrainte de toute collectivité.

Ce programme ambitieux s'étalera sur la période 2023 - 2025. Outre la fermeture de la déchetterie du Péage-de-Roussillon, il prévoit d'ici à 2025 la fermeture des déchetteries d'Anjou et de Sablons, la

création d'une nouvelle déchetterie à Moissieu-sur-Dolon, l'harmonisation des horaires été et hiver, ainsi que la mise aux normes et la modernisation de certains équipements. À terme, 98 % des habitants seront situés à moins de 10 minutes en voiture d'une déchetterie (100% à moins de 15 minutes).

Les particuliers pourront se diriger vers les autres déchetteries du réseau. Les plus proches sont les suivantes :

Salaise-sur-Sanne - impasse Youri Gagarine
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (horaires valables à compter du 1^{er} février 2023)

Saint-Clair-du-Rhône - Route du Péage
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**RENTRÉE 2023 :
INSCRIPTION À L'ÉCOLE**

Votre enfant est né en 2020 ? Vous pouvez dès maintenant contacter le Services des affaires scolaires en Mairie de Salaise sur Sanne pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2023 !

Tel : 04 74 29 00 80

**RECRUTEMENT
APPRENTISSAGE**

La Commune projette de recruter un ou une apprenti (e) en cuisine, au sein de sa cuisine centrale, à compter de la rentrée de septembre 2023.

Les candidats peuvent transmettre cv et lettre de motivation par mail : recrutement@mairie-salaise-sur-sanne.fr en précisant « apprenti cuisine 2023 » en objet du mail.

ATELIER DU CCAS**Conduite séniors**

en partenariat avec Association les Auto Ecoles Réunies
Lieu : mairie

- Jeudi 27/04/23 de 8h à 12h
- Le vendredi 28/04/22 de 8h à 17h

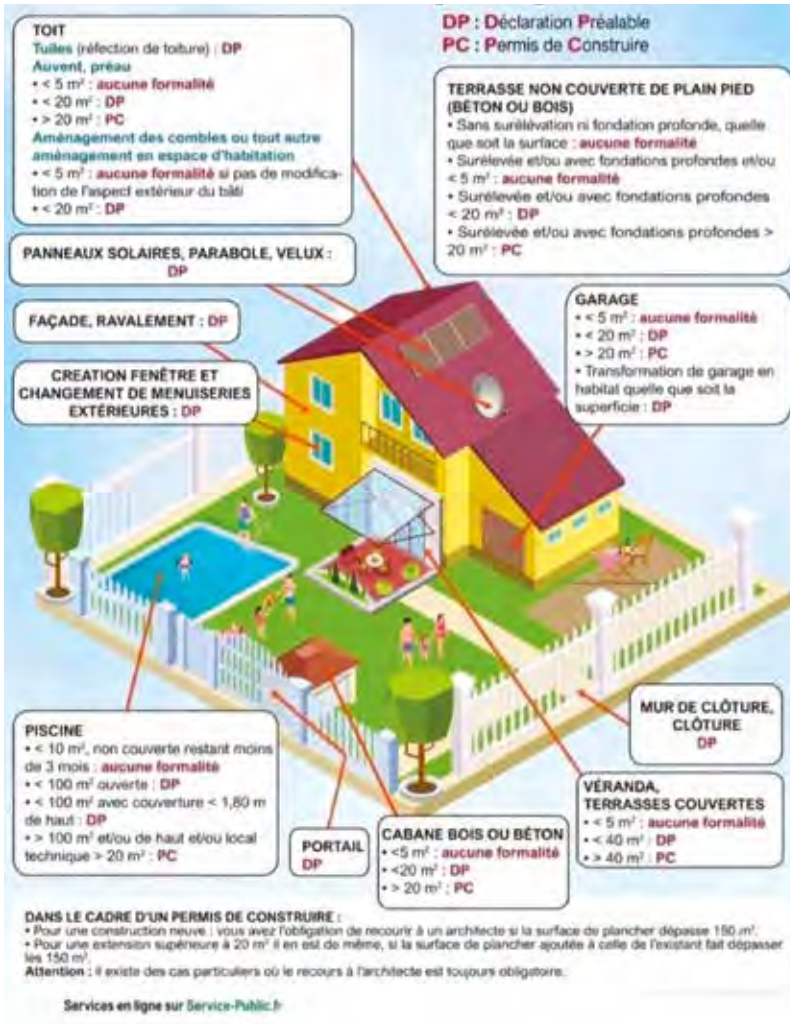
Inscriptions auprès du CCAS
6 places au 04 74 29 00 80

Atelier nutrition

en partenariat avec l'UFOLEP
Prévision sur le mois de juin

URBANISME

Quelles autorisations pour quels travaux



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Pour une démarche plus économique et écologique et pour un gain de temps, une plateforme de téléchargement permet de déposer les dossiers d'autorisations d'urbanisme. Le lien est disponible à la rubrique « autorisation de construire » dans l'onglet « ma commune ». Le dépôt sous format papier restera toujours possible en mairie.

Les pièces demandées et délais de réponses aux autorisations d'urbanisme sont précisées par le code de l'urbanisme.

En amont de votre projet, l'architecte-conseil de la commune peut conseiller gratuitement les porteurs de projet lors de sa permanence mensuelle.

La non-déclaration expose à la réalisation de procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme et transmission au procureur de la République.

Le service urbanisme de la commune reste à la disposition des habitants pour toute démarche relative aux projets.

Le lien est disponible sur le site Internet à la rubrique « autorisation d'urbanisme ».

URBANISME

vers un PLU intercommunal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été voté par le conseil communautaire d'EBER le 24 octobre 2022.

Afin de permettre d'accéder aux informations relatives au projet, de se l'approprier et de formuler des observations et propositions, la Communauté de Communes met en place différents moyens et supports.

L'information et la concertation seront menées tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi, de la prescription jusqu'à l'arrêt.

Un cahier est disponible à

l'accueil de la mairie et permet aux habitants d'inscrire une requête relative au PLUi

(une demande personnelle, une demande d'intérêt général,...).



CIMETIÈRE

un contrôle d'accès pour les usagers du cimetière



Le cimetière s'est dorénavant équipé d'un système d'ouverture et de fermeture automatisé.

En effet, des incivilités ont été constatées dans notre cimetière communal. Des compositions florales, des pots de fleurs et des objets

funéraires ont disparu, au grand désarroi des familles.

C'est pourquoi les élus ont souhaité la fermeture du cimetière la nuit.

Les services techniques de la ville ont été aussi mobilisés, en particulier la police municipale qui est en vigilance afin de mettre fin à ces comportements déviant et indignes.

QUELS CHANGEMENTS POUR LES USAGERS ?

Aux horaires de fermeture, le portillon se verrouillera automatiquement. Pour les usagers toujours présents sur le site lors de la fermeture, un interrupteur

permettra de sortir, à toute heure.

Un panneau d'information, installé sur le portillon, rappelle les horaires, mais également la procédure à suivre pour sortir. Ces informations sont également disponibles en mairie et sur le site de la ville.

D'autre part les différentes parties du cimetière ont été renommées par des noms d'arbres pour simplifier la reconnaissance des différentes parties du cimetière :

- Nouveau cimetière : Acacia
- 2^{ème} cimetière : Olivier
- Ancien cimetière : Cyprès
- 4^{ème} cimetière : Frêne



CULTURE

musiques actuelles

Après deux années d'interruption, le concert de musiques actuelles a pu se

tenir fin janvier pour le plus grand plaisir des organisateurs et surtout du public qui est venu en nombre.

En effet, ce sont 437 spectateurs toutes générations confondues qui ont pu assister au concert de Omar Perry avec la formation the Wah Wah Band et à la performance de Soom T accompagnée de The Stone Monks.

**NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL POUR LES CONSEILS DE QUARTIER**

Avec l'implication de plusieurs membres des conseils de quartier, trois groupes de travail viennent de se mettre en place autour de trois thématiques spécifiques :

- la remise à jour d'un document sur les noms de rues à Salaise,
- la préparation des 10 ans des conseils de quartier en 2023 (date envisagée le 23 septembre)
- et les premières réflexions sur le projet d'aménagement d'un espace de loisirs intergénérationnel vers le quartier des Sables.

Les membres des conseils de quartier seront aussi présents lors de la journée de l'environnement organisée par la ville le 22 avril.

Suite à la proposition du conseil de quartier village, le site internet de la mairie a été enrichi d'informations et de photos pour donner plus de visibilité aux conseils de quartier. Vous trouverez notamment les dates des réunions, la charte des conseils de quartier, le document de synthèse sur les assises citoyennes 2022 ainsi que la liste des projets en cours ou à venir. Quant aux actions et projets déjà réalisés pendant ces dix dernières années, ils sont mis en valeur en images.

CONTACT POUR TOUS

RENSEIGNEMENTS :

DEMOCRATIE-PARTICIPATIVE@MAIRIE-SALAISE-SUR-SANNE.FR

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les projets des jeunes élus pour 2023

Suite aux validations, en séance plénière, puis en bureau municipal, le CME va pouvoir mettre en place les projets souhaités et travaillés par les jeunes élus salaisiens :

- Les mercredis 15 et 22 mars, la commission Solidarité/Citoyenneté proposera aux Salaisiens d'être solidaires, en participant à une collecte de nourriture, de produits, de matériel de soins, et à la fabrication de jouets pour les animaux du Refuge du Gerbey. Cette action se déroulera en mairie.
- Le samedi 1^{er} avril, la commission Cadre de vie/Environnement invitera les bonnes volontés à participer au nettoyage de Salaise. Le rendez-vous sera donné à 9h30 dans la cour de l'école Floréal. En parallèle à cette action, les jeunes élus réfléchissent avec les élus adultes à une récolte efficace et un traitement des déchets dans la ville.
- Le samedi 17 juin, la commission Sport/Loisirs/Culture organisera une « Boum » pour les CM1 et CM2 des 3 écoles salaisiennes. L'occasion pour tous les enfants de cette classe d'âge de fêter ensemble la fin d'année. Une invita-



tion particulière sera remise à chaque jeune concerné.

Pour tous ces projets, les jeunes élus travaillent avec le Service Information-Communication de la ville sur des affiches, que vous aurez bientôt l'occasion de voir dans Salaise. Rappelons que ces projets sont dans l'intérêt général salaisien et que toutes les bonnes volontés, enfants et adultes, sont les bienvenues !

SERVICE COUTURE

l'atelier couture s'expose au Prieuré



Les 10 et 11 juin, le savoir-faire et la créativité de l'atelier municipal couture de Salaise-sur-Sanne s'exposent dans toute sa diversité au Prieuré de Salaise sur Sanne. Du débutant au confirmé, de la réparation à la création, du coupon au recyclage, cette exposition-défilé rassemble

les productions libres des adhérents, des déambulations de modèles et des temps forts pour une présentation de modèles portés.

Un atelier sera proposé afin de découvrir les machines et participer à une oeuvre collective.



L'atelier municipal couture regroupe des adhérents qui partagent, évoluent, découvrent, inventent, s'acharment, s'entraident, réussissent et s'amuse ! Venez les rencontrer et découvrir leur univers.

L'atelier couture s'expose au Prieuré
Samedi 10 Juin 2023 :
14h - 18h
Dimanche 11 Juin 2023 :
11h - 18h
Entrée libre



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

une journée autour de la biodiversité


SAMEDI 22 AVRIL AU PRIEURÉ SE TIENDRA LA 3^{ÈME} JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Organisée par la Commission environnement, cette journée vise à sensibiliser le grand public à la biodiversité.

Plusieurs animations seront proposées à partir de 10h et jusqu'en fin d'après-midi pour découvrir la flore et faune de notre commune : balade animée par une ethnobotaniste, visite du jardin du Prieuré, troc de graines (et plants), etc.... Le programme sera disponible prochainement sur le site internet de la ville.

Cela sera l'occasion de (re)découvrir notre territoire et ses richesses, pour mieux le préserver.

CITADELLE

Dans l'objectif de mieux connaître l'ensemble du patrimoine bâti existant à Salaise, la municipalité lance un appel aux habitants pour recueillir des informations historiques ou des photos anciennes sur la Citadelle, cette petite tour située près du centre équestre « Les écuries de la citadelle ».

Si vous retrouvez des documents dans vos archives, merci d'avance de prendre contact avec le service culturel en mairie :

Tél. 04-74-29-00-80

Mail : culture@mairie-salaise-sur-salaise.fr

DÉMOUSTICATION

coupez l'eau au moustique

Pour limiter la prolifération des moustiques, et notamment des moustiques tigres, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en très petite quantité), elles donnent des larves. C'est là qu'il faut agir !

Le moustique tigre se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... le moustique qui vous pique est donc né dans votre jardin ou votre quartier !

Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille !

Partout, même dans le moindre petit creux de bâche, supprimez les eaux stagnantes.

L'Entente Inter départementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID) a pour mission de lutter contre la prolifération des espèces de moustiques nuisantes pour l'homme. En tant que particulier, vous avez la possibilité d'adresser une demande d'expertise. Ainsi, les agents de l'EID, s'il y a suffisamment de demandes sur la commune viendront à votre domicile, pour vous

aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apporteront leurs conseils en vous indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter sa prolifération.

Les demandes d'expertises sont à formuler directement sur le site internet de l'EID : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>



AMÉNAGEMENT

vers un nouveau centre village

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG ONT DÉBUTÉ FIN MARS ET VONT DURER TOUTE L'ANNÉE. LE COÛT EST ESTIMÉ À 950 000 € HT.

Cet aménagement va remplir de nombreux objectifs : offrir un lieu de convivialité et de rencontre, améliorer les circulations douces, lutter contre les îlots de chaleur, participer à la biodiversité, limiter les surfaces imperméabilisées et récupérer l'eau de pluie pour arroser les futures plantations, marquer l'entrée du centre-bourg pour inciter les automobilistes à réduire la vitesse.



En plus de ces aménagements urbains, les élus souhaitent implanter de nouvelles activités pour apporter du dynamisme. Des contacts souhaitant installer des activités tertiaires dans le bâtiment actuellement occupé par la ludothèque confirment l'attrait du projet dans leur choix de s'implanter ici.

PHASAGE DES TRAVAUX

Début des travaux de la place : le lundi 27 mars 2023.

La première étape consiste à végétaliser les parkings à l'arrière de la médiathèque. Le stationnement ne sera pas possible mais l'accès aux garages fermés est maintenu. Les habitants pourront continuer à se garer sur les parkings de la place.

La seconde étape avant l'été sera la réalisation des stationnements derrière l'Eglise et du parvis de l'Eglise.

Enfin, les travaux de la place commenceront à l'automne, pour une fin de chantier prévue en décembre - janvier 2024.

Pendant les travaux une partie du parking de la mairie sera réservée pour une zone bleue.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

une analyse de la dépense énergétique des bâtiments

La commune de Salaise-sur-Sanne dispose de plus de 30 bâtiments et la facture énergétique grimpe rapidement avec un total de 3,4 GWh consommés en 2021, soit l'équivalent d'un tiers des ménages de la commune (en supposant qu'un ménage français consomme en moyenne 4 600 kWh par an). Le gaz représente la majeure partie de la consommation, avec près de deux tiers de la consommation, le dernier tiers étant majoritairement électrique.

La performance énergétique varie très largement au sein du parc immobilier municipal.

La commune, ayant conscience du gouffre énergétique que peut représenter certains bâtiments, a fait le choix de sous-utiliser les bâtiments les plus énergivores pendant la période hivernale, comme le Prieuré, où la programmation artistique se limite désormais d'avril à fin octobre.

Une étude plus approfondie à partir de la structure même des bâtiments a été réalisée et, sans surprise, de nombreux bâtiments ont été identifiés comme étant des passoires thermiques :

- Maison Léo Ferré,
- Foyer Laurent Bouvier,
- Le Prieuré et la maison du Prieur,
- Les complexes sportifs (Rhodia, gymnase Joliot Curie, gymnase Joseph Plat, ...).

Ces bâtiments sont souvent pas ou mal isolés et la qualité des fenêtres ne permet pas une étanchéité correcte.

De plus, comme de nombreuses collectivités, Salaise est assujéti au dispositif Eco Energie Tertiaire, entré en vigueur depuis le 31 décembre 2022. Ce dispositif impose de réduire respectivement d'au moins 40 %, 50 % et 60 % les consommations énergétiques des bâtiments concernés d'ici 2030, 2040 et 2050.



ÉCOLE JOLIOT-CURIE

les CE1-CE2 en classe de neige

Du 9 au 13 janvier 2023, les CE1-CE2 de l'école Joliot Curie sont partis en classe de neige à Autrans. Accueillis au centre du Vertaco, ils ont pu participer à des activités sur le thème de la montagne. Au programme : découverte du biathlon, initiation au ski de

fond et à la course d'orientation, fabrication de moulages d'empreintes et d'une fusée à pression. Tous ont été enchantés de leur séjour. Vive la classe de neige !



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

photographie au centre de loisirs



Un groupe d'enfants du Service Municipal Enfance Jeunesse a participé pendant les vacances

de février à des ateliers artistiques dans le cadre du projet POOP (Partage d'Œuvres et Œuvres en Partage proposé par Travail et Culture), animés par Guénaëlle de Carbonnière (12h d'ateliers) en art contemporain. Les enfants ont pu découvrir différentes techniques photographiques comme la photographie au sténopé réalisée avec des boîtes de conserve ou encore en

réalisant des cyanotypes.

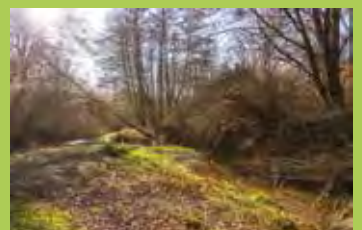
Les enfants ont pu découvrir le travail de l'artiste lors de la visite guidée d'une exposition de l'artiste à La Boutique L'art en partage au Péage de Roussillon.

Une valorisation du travail de l'ensemble des classes/ groupes participant au dispositif POOP est prévue lors d'une exposition à La Boutique L'Art en Partage en juin 2023.



TAXE GÉMAPI

En 2023, la communauté de communes doit voter la taxe GEMAPI. Celle-ci doit permettre de financer en partie les travaux prévus dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des inondations) de la Sanne. En 2022, la communauté de Communes a institué le principe d'une nouvelle taxe à partir du 1er janvier 2023, qui doit permettre de financer les actions liées à la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Les propriétaires seront concernés, ainsi que les locataires non exonérés du paiement de la taxe d'habitation.



URBANISME : OBLIGATION DE DÉCLARATION DES LOCATAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les propriétaires doivent impérativement déclarer l'occupant ainsi que le montant des loyers perçus pour chacun des locaux d'habitation lui appartenant. Tout propriétaire, qu'il soit un particulier ou un professionnel, peut désormais, à partir de son espace sécurisé sur impots.gouv.fr, disposer d'une vision nationale de l'ensemble de ses biens bâtis ainsi que de leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, numéro de lot...).

L'amende en cas d'absence de déclaration est de 150 euros par local.

CRUES DE LA SANNE

réduire la vulnérabilité et protéger le village

La commune est soumise au risque inondation aux abords de la Sanne. Depuis de nombreuses années, ce phénomène est pris en compte dans le cadre de la gestion des risques et du PAPI (Programme d'Action Prévention Inondation)

La rivière présente un caractère torrentiel et s'écoule dans une vallée qui s'ouvre pour rejoindre une zone de plaine urbanisée. Le caractère torrentiel donne lieu à des crues plutôt rapides, parfois violentes. Ces crues répétées ont nécessité l'aménagement de différents ouvrages de protection comme les digues, le bassin d'écrêtement ou les pièges à embâcles.

Fin 2022, le SIRRA (Syndicat Intercommunal des Rivières Rhône Aval) a réalisé des travaux de remplacement de l'ancien piège à embâcles au niveau du pont de la Rebatière datant de 2009 et ayant subi de fortes détériorations au fil des crues. Ce nouvel aménagement a été redimensionné et devrait retenir les corps flottants (bois, souches, branches...) en amont du village évi-



crue de 1993

tant ainsi le risque de sur-inondation dans la commune.

D'autre part, la ville a pour souhait de réduire davantage les effets des inondations de la Sanne. Des négociations sont toujours en cours entre le SIRRA et les différents partenaires, notamment EBER sur les différents scénarios.

2023 marque le triste anniversaire des crues de 1983 et de 1993 qui ont touché violemment la commune. Depuis, de nombreux aménagements ont été réalisés pour réduire la vulnérabilité et prévenir des dégâts sur les biens des habitants.



crue de 1983

REMPLACEMENT DU FOYER LAURENT BOUVIER

Le risque inondation a été également pris en compte par les élus dans la décision de création d'une nouvelle salle en remplacement du Foyer Laurent Bouvier. En effet l'ERP (Etablissement Recevant du Public) a été construit en zone inondable et il n'était pas envisageable de réaliser le bâtiment en le réhaussant pour qu'il ne soit plus soumis aux crues malgré le mur-digue.

Son remplacement par une nouvelle salle contribuera à la réduction de la vulnérabilité aux inondations de la commune.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

film d'animation

Pendant les vacances de février, un atelier cinéma

d'animation, proposé par Travail et Culture a été organisé au secteur jeunesse. Animé par Sandra Corallo, réalisatrice et animatrice 3D, l'atelier a permis à cinq jeunes de découvrir le cinéma d'animation, d'écrire un scénario, de réaliser les décors et de tourner un court métrage. Le film mélange le réel, la pixilation (animation de

personnages en image par image) et l'animation. La restitution sera faite le 13 avril lors des vacances de Pâques.



ENVIRONNEMENT

désimperméabilisation des cours d'école



Suite aux études et aux préconisations de l'atelier Pop Corn qui au premier semestre 2022 avait rencontré les enseignants, les enfants, les animateurs du centre de loisirs, et les agents techniques municipaux pour co-construire le projet, les travaux de désimperméabilisation du groupe scolaire Joliot Curie ont été mis au budget 2023 (voir également le Salaise Info n°140).

Contrairement aux écoles du village beaucoup plus vertes, la cour de récréation de Joliot Curie, très bitumée et peu ombragée,

sera traitée pour permettre d'une part aux eaux pluviales de poursuivre leur circuit naturel, et d'autre part de réduire notamment par la végétalisation l'îlot de chaleur dû au revêtement de la cour.

Concrètement, le projet consiste à transformer la cour de récréation en choisissant des matériaux plus naturels pour réduire la place du goudron. Les nouvelles cours proposeront plus de végétation, des coins calmes, des jeux inventifs et une meilleure répartition de l'espace pour le bien-être des enfants tout en agissant contre le réchauffement climatique.



BIODIVERSITÉ

L'axe de développement du Salaise durable s'inscrit au quotidien dans les actions de la collectivité. L'équipe municipale souhaite maintenir la répartition du territoire constitué d'un quart des surfaces pour l'habitat, un quart pour l'agriculture, un quart pour les activités économiques et un quart pour les espaces naturels.

La biodiversité salaisienne se traduit au niveau du service aménagement environnement par des entretiens et des coupes raisonnées, l'application du zéro phyto et la végétalisation d'espaces urbains. C'est également le maintien des zones naturelles en verbalisant par exemple les dépôts sauvages.

Enfin, c'est lutter contre les espèces invasives (ambrosie, moustiques tigres...).

CENTRE BOURG

la ludothèque déménage au printemps



Dans le cadre de la dynamisation et de l'aménagement du centre bourg, la ludothèque va être amenée à déménager de son emplacement actuel pour aller pour l'instant

au Pôle enfance. L'espace rendu libre par le transfert du centre de loisirs 3-6 ans dans l'école Picasso permettra d'installer la ludothèque - espace jeu.

Par ailleurs, une réflexion est menée pour un éventuel futur rapprochement entre la médiathèque et la ludothèque. Les projets politiques de la médiathèque et celui de la ludothèque devront être revus si l'option de création d'une ludo-médiathèque est retenue.

Le local utilisé actuelle-

ment par ce service qui sera rendu libre place Elsa Triolet permettra à des activités de s'installer et de développer une fréquentation et une dynamique autour de la place.



BÂTIMENTS

Le centre de loisirs s'installe dans les écoles

Après les vacances de Pâques, à partir du 26 avril, les accueils des mercredis se feront sur les écoles. Les enfants seront accueillis dans les groupes scolaires du village, Picasso pour les 3-6 ans et Floréal pour les 6-12 ans.

Les enfants pourront ainsi profiter des espaces verdoyants notamment en période de chaleur, avec possibilité de rejoindre facilement la Sanne et le parcours sportif. Déplacer le centre de loisirs dans les écoles optimisera également les usages en mutualisant les bâtiments municipaux.

L'organisation des espaces des écoles sera modifiée progressivement pour permettre une bonne cohabitation entre périodes scolaires et temps périscolaires, mercredis et vacances, avec des zones plutôt consacrées à des utilisations propres au centre de loisirs et d'autres partagées avec les enseignants. Les aménagements seront effectués durant l'été.

À partir de l'été prochain, l'entrée des enfants



s'effectuera pour Floréal par le portillon en face des terrains de tennis et non plus par le grand portail de l'entrée côté parking. À Picasso, l'entrée se fera comme actuellement pour les accueils périscolaires, avec l'accès par la cour.



MOBILITÉS DOUCES

expérimentations sur la circulation en centre-bourg

L'étude de circulation réalisée par un cabinet spécialisé Via Commea fin 2021 et présenté en conseil municipal, suivie d'une visite de terrain des

élus en juin dernier, fait part de constats en matière de mobilité.

Il met en évidence l'utilisation massive (89 %) de la voiture pour se déplacer, corrélée à une augmentation

du nombre de logements sur la commune ainsi que la présence de plusieurs trafics de transit, surtout celui

traversant le centre ville pour éviter la Nationale 7 saturée.

De plus, l'importance des parkings pour les écoles favorise le moyen de déplacement automobile, au dépend des piétons et cyclistes.

Enfin, l'étude met en évidence les principaux « manquements » comme la largeur de trottoir insuffisante voire l'absence de trottoirs.

Des propositions de mise en sens unique de certaines voies, avec double sens pour les vélos, passage en zone 30 ou transformation de rues en impasse sont à l'étude.

Les élus vont prochainement choisir parmi les scénarios proposés ceux qui seront tes-

tés. L'expérimentation aura lieu entre septembre 2023 et juin 2024.

Les différents scénarios seront présentés dans le prochain Salaise Info avec un recueil des retours de l'expérimentation via un formulaire sur le site internet et disponible en mairie.



BUDGET 2023

un contexte contraint

Le budget 2023 a été adopté lors du vote du conseil municipal le 26 janvier dernier. Le maire avait rappelé le contexte économique de la France lors du débat d'orientation budgétaire mi décembre. En outre, la hausse du coût de l'énergie (+ 300 % sur le gaz et l'augmentation du coût de l'électricité) va lourdement peser sur le budget de fonctionnement de la commune.

Heureusement, l'engagement de tous dans la mise en œuvre des mesures de sobriété semble porter ses fruits. En fin d'année, sur le bâtiment de la mairie, il y a eu une baisse très significative (>30%) de la consommation de gaz par rapport aux années précédentes. Le travail s'effectue également dans les autres bâtiments municipaux.

Le travail des commissions des finances a permis l'analyse des programmes de travaux et d'acquisitions et a rappelé l'importance de rationaliser un budget de fonctionnement de plus en plus contraint, notamment en s'interrogeant sur les charges de personnel qui vont

augmenter de 2.1% correspondant à la prise en charge du point d'indice (150 000 €).

Compte tenu du contexte et de la nécessité d'équilibrer le budget de fonctionnement, l'augmentation du taux de foncier bâti de 2 points (de 29.34 à 31.34 %) a été voté. Le taux de foncier non bâti à 46.89% est maintenu et le taux de taxe d'habitation des résidences secondaires va passer de 5.16 à 5.51 %. L'augmentation du taux de taxe foncière qui pourrait générer, à base constante, un produit supplémentaire de 298 940 €.

REVERSEMENT DE FISCALITÉ SUBIE

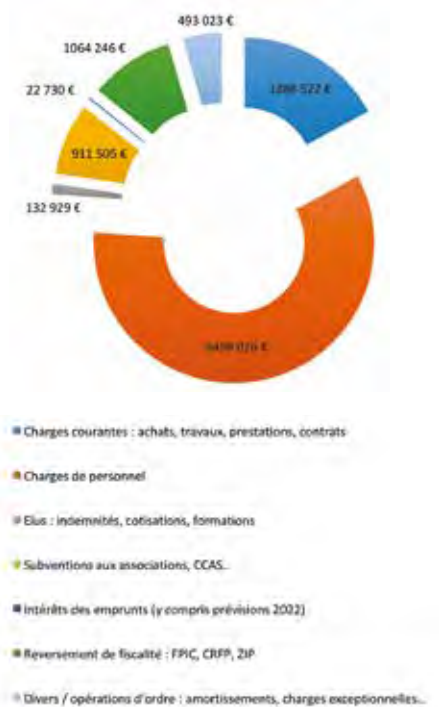
La collectivité reverse une partie de sa fiscalité au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (-300 000 €), de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (-350 000 €).

UNE SOLIDARITÉ CHOISIE

La ville a souhaité maintenir les subventions versées à Travail et

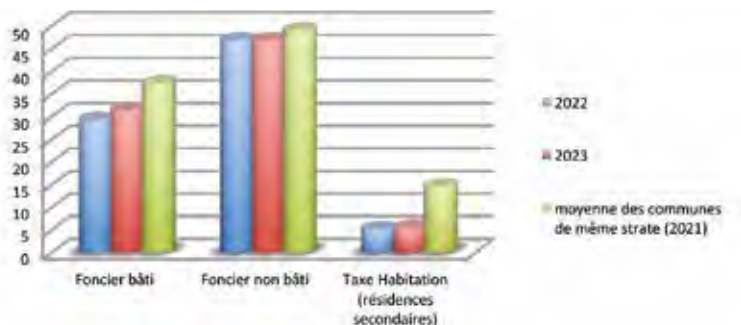
Culture, au Rhodia-Club Omnisports et au Centre Social dans le cadre du développement culturel sportif et social.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2023	Moyenne communes
Foncier bâti	29,34	31,34	37,38
Foncier non bâti	46,89	46,89	49,1
Taxe habitation (résidences secondaires)	5,16	5,51	14,6



BUDGET 2023

des investissements pour demain



AVEC 2,6 MILLIONS D'EUROS PRÉVUS AU BUDGET, LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONCERNENT DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE.

Les études pour la construction de la nouvelle salle polyvalente ont débuté en 2021, le concours a eu lieu en 2022. Le début des travaux est prévu pour 2024. Actuellement le cabinet d'architecte travaille sur l'avant projet sommaire qui devrait être validé mi-mars. Les élus ont exprimé leurs inquiétudes de voir dériver le budget de l'opération du fait de l'inflation. La réalisation d'un nouvel équipement performant énergétiquement et situé hors zone inondable apparaît prioritaire et doit être maintenu. Il n'est pas exclu de revoir l'ambition du programme pour rester adapté à la commune en respectant l'enveloppe budgétaire prévue.

Autre projet en cours, la réfection de la place Elsa-Triolet dont les travaux vont débuter au printemps (voir article page 9).

Avoir une maîtrise des projets futurs est une volonté

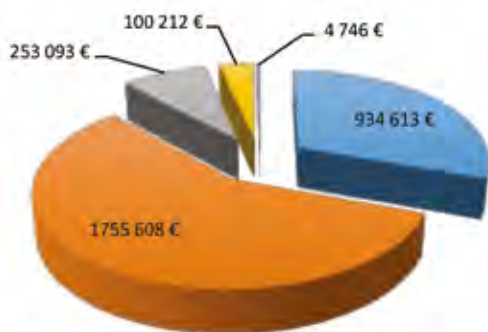
des élus. La politique au sens étymologique du terme, concerne tout ce qui touche à l'organisation de la cité, aussi développer une politique d'acquisition foncière stratégique et ambitieuse permettra d'avoir une maîtrise et une temporalité sur les développements futurs de la commune.

La rénovation énergétique est une préoccupation de la ville depuis son engagement il y a plusieurs années. Au programme cette année, seront menées les études préalables pour les bâtiments scolaires du village, l'isolation thermique de la médiathèque, du gymnase Joliot-Curie et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques. Les dépenses liées au chantier de désimperméabilisation de la cour de l'école Joliot-Curie sont également inscrites.

Toujours dans le cadre de la transition énergétique et du Salaise durable, la ville poursuit le remplacement progressif de la flotte de véhicules municipaux avec l'acquisition de véhicules moins polluants.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

TRAVAIL ET CULTURE

les spectacles du 2^e trimestre

DISPOSITIF FORÊT

CIE UNE AUTRE CARMEN
MERCREDI 12 AVRIL – 10H & 14H30
 ESPACE LOUIS ARAGON – ST MAURICE L'EXIL
 THÉÂTRE D'OBJETS ET CHANT LYRIQUE
 30 MINUTES / DÈS 3 ANS
 PROPOSÉ PAR LA COMMISSION CULTURELLE DE
 ST MAURICE L'EXIL



©Frédéric Lovino

MAXIME LE FORESTIER : SOIRÉE BRASSENS

SAMEDI 15 AVRIL – 20H30 - COMPLET
 ESPACE LOUIS ARAGON – ST MAURICE L'EXIL
 CHANSON FRANÇAISE
 PROPOSÉ PAR LA COMMISSION CULTURELLE DE
 ST MAURICE L'EXIL

LES PETITS CANARDS 4

CIE LA GRENADE
MERCREDI 19 AVRIL – 19H
 SALLE SEYVE BUISSET – JARCIEU
 THÉÂTRE D'ACTUALITÉS – 45 MIN - DÈS 10 ANS



©Annabelle Faucon



©Guillaume Ducreux

LÉVITATION

CIE AU DELÀ DU BLEU
VENDREDI 28 AVRIL – 20H30
 SALLE DUFEU – LE PÉAGE DE ROUSSILLON
 DANSE ET VIDÉO – 50 MINUTES
 DÈS 10 ANS

JE PARLE À MES OBJETS LORSQU'ILS SONT TRISTES

CIE MONSIEUR LE DIRECTEUR
VENDREDI 12 MAI – 20H30
 ESPACE LOUIS ARAGON – ST MAURICE L'EXIL
 THÉÂTRE, CIRQUE – 1H - DÈS 12 ANS



LE FIL NOIR

CIE SUPERLEVURE
VENDREDI 26 MAI – 20H30
 SALLE DUFEU – LE PÉAGE DE ROUSSILLON
 VOIX, MUSIQUE ET VISUEL – 50 MINUTES
 DÈS 12 ANS / CRÉATION

ART

chouette ce hibou

Dans le hall d'entrée de la mairie, avez-vous remarqué ce beau hibou en bois, perché sur la mezzanine ?

Cette œuvre a été fabriquée à la tronçonneuse par Hugo Grammont lors du salon des créateurs et producteurs dans le cadre de l'événement « Salaise en lumière » en novembre

2022. Les animaux et la nature sont les domaines de prédilection de cet artiste qui sait aussi bien sculpter le bois et la pierre que la glace et les grottes de neige.



RAPPEL AGENDA

SALAISE BLUES FESTIVAL
 Du 24 mars au 1er avril 2023

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT
 Samedi 22 avril
 Prieuré

L'AVENIR ENSEMBLE
 Réunion publique de mi-mandat
Samedi 29 avril de 9h à 12h
 en mairie de Salaise sur Sanne
 Inscription : 04 74 29 00 80

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 8 MAI 1945
 Lundi 8 mai à 11h30
 Rendez-vous sur le parvis de la mairie

FOULÉE SALAISIEENNE
 mercredi 24 mai
 Parc de Salaise

MUSIQUES EN SANNE
 Dimanche 4 juin
 Prieuré

FÊTE DE L'ÉTÉ
 Vendredi 30 juin
 Espace sportif Joliot-Curie



Programme de la saison du Prieuré disponible dans les lieux publics de la ville (mairie, médiathèque, service enfance jeunesse, prieuré)

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS SUR L'AGENDA DU SITE DE LA VILLE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ABONNEZ-VOUS !

La nature dans les livres

LE PRINTEMPS AU JARDIN

Avec l'arrivée du printemps, la médiathèque de Salaise-sur-Sanne vous propose une sélection de livres pour profiter de votre jardin et préparer vos récoltes potagères :

Mon potager autonome - Huw RICHARDS (Eyrolles, 2021)

Permaculture au balcon : actions et astuces pour lancer votre projet et cultiver votre potager - Aurélie DURIF (Rustica, 2022)

Jardiner sans dépenser : techniques, trucs et astuces (Massin, 2021)

En route vers l'autosuffisance alimentaire ! Créer votre potager autonome - Robert ELGER (Rustica, 2021)

Pépins et noyaux : faites-les pousser ! - Clémentine DES-FEMMES (Leduc, 2021)

Les meilleures associations au potager - Gérard SASIAS (Artémis, 2017)

Autonomie au potager - Thibaut SCHEPMAN & Adrien LA-GNIER (Marabout, 2022)

Une serre pour récolter toute l'année : choix du matériel et techniques de culture - Aymeric LAZARIN (Terre vivante, 2021)

Les increvables au jardin : que planter pour moins arroser - Michèle et Jean-Claude LAMONTAGNE (Rustica, 2022)

Le printemps est l'occasion d'aller (re)découvrir la beauté de nos forêts. Plusieurs livres vous proposent de mieux les connaître, de mieux les comprendre, de mieux s'y aventurer pour mieux les aimer :

En forêt : 50 idées pour des escapades nature en France - Natacha PENOT (Gallimard, 2021)

Marcher dans les bois : le guide des amoureux de la forêt - Peter WOHLLEBEN (Les Arènes, 2021)

Arbres : tous les savoirs, toutes les histoires, tous les pouvoirs, tous les espoirs - Serge SCHALL (Terre vivante, 2023)

Explorer la forêt : guide pratique pour se nourrir, découvrir, fabriquer - Richard IRVINE (Marabout, 2022)

Si vous préférez vous évader par la lecture, la littérature regorge de romans dans lesquels la nature est omniprésente, voire s'impose comme un personnage à part entière.

L'arbre-monde de Richard POWERS (Le Cherche-midi, 2018) a pour héroïne une botaniste qui découvre le prodige de la communication entre les arbres. Ce roman frise avec l'essai botanique engagé, mais n'en reste pas moins un roman puissant, foisonnant et passionnant.

Lorsque le dernier arbre de



Michael CHRISTIE (Albin Michel, 2021), jeune auteur Canadien est une superbe fresque familiale, historique, une fable écologique et dystopique sur l'avenir du monde lorsque le dernier arbre aura disparu. De 2038 à 1934, puis de 1934 à 2038, l'auteur nous entraîne dans l'arbre généalogique de la lignée Greenwood. Magnat du bois, simple charpentier ou protecteur des arbres menacés, ils ont tous un lien intime avec les arbres, la forêt et sa beauté.

Dans la forêt de Jean HEGLAND (Gallmeister, 2017) nous plonge dans un avenir proche inquiétant, où les ressources se font de plus en plus rares, plus d'essence ni d'électricité, la civilisation s'effondre. Dans ce contexte, la forêt où vivent Nell et Eva (17 et 18 ans) apparaît à la fois comme un refuge, une mère nourricière mais aussi comme un lieu inquiétant où tout peut arriver.

Le très classique **Walden ou la vie dans les bois** de Henry David THOREAU (Gallimard, 2015) est le récit d'un retour à la nature de ce philosophe naturaliste du XIXe siècle.

Considéré comme le texte fondateur du Nature writing, Walden (publié en 1854) contient une sévère critique du mode de vie occidental et le début d'une prise de conscience écologique.

Dans la littérature contemporaine aussi, on retrouve des retours à la nature :

Dans **Un jardin dans les Appalaches** (Rivages, 2009), Barbara KINGSOLVER raconte son installation dans une ferme avec sa famille avec l'ambition de devenir autosuffisants.

Rick BASS dans **Winter** (Folio Gallimard, 2010) s'installe dans une vallée reculée du Montana avec sa femme artiste peintre, dans le but de revenir à l'essentiel et de pouvoir se concentrer sur leur création artistique.

Dans le récit de voyage **Dans les forêts de Sibérie** (Gallimard, 2011), Sylvain Tesson raconte les six mois qu'il a passé dans une isba au bord du lac Baïkal, à la recherche de solitude, de liberté, de ses limites peut-être ?



photos : médiathèque de Salaise

SALAISE BLUES FESTIVAL

un conte musical jeune public



semaine précédant les concerts du festival ainsi qu'un spectacle gratuit pour les enfants dès 5 ans le mercredi 29 mars à 14h30.

Dans la Louisiane du 19^e siècle, Mambo l'Amérindien est un crac de l'harmonica et il va vous raconter comment il a appris à en jouer... C'était lors d'une aventure trépidante, lorsqu'il était à la recherche du Roi Écrevisse ! Un conte musical en 15 chansons aux rythmes entraînants avec harmonica, washboard, guitare, dobro, banjo et violon.

À travers la musique, l'Histoire et le folklore, Yann Malek raconte la Louisiane et son mélange de cultures. Un hommage à la solidarité des Amérindiens envers des peuples en proie à l'exclusion et la misère, venus trouver refuge dans les bayous.

**LOUISIANA MAMBO,
À LA RECHERCHE DU ROI ÉCREVISSE
YANN MALEK
concert gratuit - dès 5 ans
Foyer Laurent Bouvier
Mercredi 29 mars à 14h30**

Le festival de blues s'adresse au jeune public. Des animations sont proposées aux scolaires à la médiathèque toute la

STAGES GUITARE ET VOIX

les stagiaires en concert

Les traditionnels «Blues on stage» reprennent du service pour fêter les 35 ans du Salaise Blues Festival. Chaque année, les stages

rassemblent autour de Gérard Védèche (guitare) et Alain Védèche (voix) des passionnés de blues qui souhaitent perfectionner leur technique avec une immersion dans le monde du blues, l'acquisition de la connaissance technique du genre et la capacité à interpréter un blues au sein d'un groupe.

Pour chaque niveau, à l'is-

sue des temps de stage, un moment de rendu est proposé : à la médiathèque le samedi 1^{er} avril à 17h pour les niveaux 1 et en ouverture de la soirée sur la scène du foyer Bouvier pour les niveaux 2.

Cerise sur le gâteau, les stagiaires auront l'occasion d'échanger le samedi avec le groupe THE TWO (programmés dans le cadre de la soirée du 1^{er} avril).



Blues café live

Depuis 3 éditions maintenant, le Salaise Blues Festival travaille avec le



Blues Café de l'Isle d'Abeau avec qui il mène des projets permettant de valoriser le festival.

Pour cette 35^e édition, nous vous proposons d'assister à l'enregistrement d'une émission en live en pré-

sence de certains artistes du festival.

**BLUES CAFÉ
FOYER L. BOUVIER**

Enregistrement samedi 1^{er} avril à 11h gratuit

**24, 25 ET 26 MARS
ET 1^{ER} AVRIL 2023**

**STAGE GUITARE
AVEC GÉRARD VÉDÈCHE**

BLUES ON STAGE

**STAGE VOIX
AVEC ALAIN VÉDÈCHE**

**MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
SALAISE SUR SANNE (38)**

**EXPOSITION
35 ANS DU FESTIVAL**

À l'occasion des 35 ans du festival, la médiathèque municipale Elsa-Triolet proposera une exposition rétrospective des affiches du festival depuis sa 1^{ère} édition.

**RETROUVEZ TOUTE LA
PROGRAMMATION SUR
LE SITE DU FESTIVAL DE
BLUES:
www.salaisebluesfestival.fr**





CULTURE

35^e anniversaire du Salaise blues festival

PROPOSÉ PAR LA COMMISSION CULTURELLE DE SALAISE SUR SANNE, LE SALAISE BLUES FESTIVAL FÊTE CETTE ANNÉE SON 35^E ANNIVERSAIRE. L'ESPRIT RESTE LE MÊME ET CONTINUE DE METTRE À L'HONNEUR LES ARTISTES DE CE COURANT MUSICAL. LE SOUHAIT DE S'OUVRIRE À TOUS LES PUBLICS S'EST AMPLEMENT RENFORCÉ...

Pour cette 35^e édition, les voix féminines seront mises à l'honneur et nous vous emmènerons dans un tour du monde du blues.

Stages musiques et voix, animations scolaires, concert jeune public, blues'n'bar... autant de temps forts qui vous mèneront durant 3 semaines jusqu'au foyer Laurent Bouvier pour 2 soirées de concerts exceptionnels entre scène émergente et artistes reconnus.

AU PROGRAMME DES DEUX SOIRÉES DU FESTIVAL :

Le Salaise Blues Festival s'associe au Cahors Blues Festival en accueillant pour la soirée du vendredi **LITTLE BIG 6STER**, lauréats du Mississippi Blues Trail Challenge. Avec ses accents Folk et Trash Blues, l'élan du groupe est avant tout de s'inscrire dans son époque à travers des créations originales.



Pour la seconde soirée du samedi, on vous propose un tour du monde au son du blues. Et comme chaque année maintenant, les **BLUES ON STAGE NIVEAU 2** ouvriront cette soirée exceptionnelle !

Le blues, vecteur de voyages déchirés par excellence, a permis la rencontre improbable de l'Helvétte Thierry Jaccard et du Mauricien Yannick Nanette. C'est le retour de **THE TWO** qui vient vous présenter son tout nouvel album !

Enfin, le festival va se clôturer avec une légende, venue à Salaise sur Sanne, il y a maintenant 27 ans. Showman, grand guitariste, auteur-compositeur visionnaire : les qualificatifs ne manquent pas pour **BERNARD ALLISON**, qui pose ses valises pour une date unique en France afin de fêter cet anniversaire en beauté.

BLUES'N'BAR DU 16 AU 30 MARS 2023 CONCERTS GRATUITS

MATHIS HAUG & GUESTS

Jeudi 16 mars – 20h30
Mathis Haug & Benoit Nogaret
BRASSERIE DE LA SANNE
3 imp. du Renivet
38150 Salaise sur Sanne

Vendredi 17 mars – 20h30
The Little Sadie Band
SALLE POLYVALENTE
Chemin des plâtres
38770 St Alban du Rhône

ADY - ONE WOMAN BAND

Vendredi 24 mars – 20h30
RESTAURANT LES POT'IRONTS
32 Rue Sergent Geoffray
38550 Saint-Maurice-l'Exil

Samedi 25 mars – 17h30
OUVERTURE DU FESTIVAL
ACCUEILLIE À LA MÉDIATHÈQUE ELSA TRIOLET
18 Rue Pierre Avit Nicolas
38150 Salaise sur Sanne

Mercredi 29 mars – 20h30
BAR LE 3
4 Rue André Lacroix
26000 Valence

Jeudi 30 mars – 20h30
LE HALL BLUES CLUB
rue de la tour
42410 Pélussin



MUDDY GURDY, ce sont trois artistes qui n'auraient jamais dû se rencontrer : une chanteuse-guitariste de blues, un percussionniste spécialiste des rythmes latinos et un joueur de vielle à roue (hurdy gurdy) expert des musiques traditionnelles du centre de la France. A priori, ces trois-là n'auraient jamais dû se rencontrer.

KAZ HAWKINS chante et joue une musique foncièrement américaine ancrée dans la soul, le gospel et le rhythm and blues. D'origine nord-irlandaise mais installée en France, Kaz Hawkins utilise la musique pour s'extraire de ses origines et chasser ses démons liés à une vie semée d'embûches.



Concerts Foyer Laurent Bouvier

Vendredi 31 mars dès 20h30
Little Big 6ster (FR)
Muddy Gurdy (FR)
Kaz Hawkins (UK)

Samedi 1^{er} avril dès 20h30
Blues on stage
The Two (FR)
Bernard Allison (USA)

Réservation : 04 74 29 45 26

PRIEURÉ

début de saison

LE PROGRAMME DE LA SAISON DU PRIEURÉ EST DISPONIBLE EN MAIRIE ET DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE LA COMMUNE OU EN TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

CHORALE DE CŒURS EN CHŒUR

2 avril à 16h - Chanson française
Tarif : 10€ / Moins de 12 ans : gratuit



EXPOSITION TERRES EN MOUVEMENT

Du 5 au 13 avril - Exposition de céramistes
14h à 18h en semaine
10h à 18h le week-end prolongé
Vernissage le 4 avril à partir de 18h
Entrée libre

EXPOSITION PEINTURE ABSTRAITE DE MARTINE LAGUERRE

15 & 16 avril de 11h à 18h
Entrée libre

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

22 avril - Entrée libre (voir page 8)

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

29 avril à 18h
Duo harpe et violoncelle
Tarif : 12€ Proposé par l'Asso Clos'Arts
25 juin à 17h : programmation à venir



CONCERT DE MUSIQUE MÉDIÉVALE

21 mai à 16h
Par le duo Gymel composé par Alexis Falempin et Jérémy Bayle

EXPOSITION L'EAU, UN TRÉSOR À PRÉSERVER ET À PARTAGER

Du 30 mai au 1er juin
Vernissage mardi à partir de 18h
exposition de travaux des écoles publiques du pays roussillonnais
Conférence de l'UCOL sur le thème de l'eau pendant l'exposition. (voir ci-contre)

CONCERTS MUSIQUES EN SANNE

4 juin de 14h30 à 19h30
Entrée libre
Programmation musicale à venir sur : mairie-salaise-sur-sanne.com (voir ci-contre)

L'ATELIER COUTURE S'EXPOSE

Samedi 10 Juin 2023 : 14h 18h
Dimanche 11 Juin 2023 : 11h – 18h
Entrée libre

CONCERT BALLADES BORÉALES

16 juin à 20h30
Tarifs : 13 € en prévente, 15 € sur place
Chant choral par les Chœurs de Vienne

CONCERT UNION MUSICALE DE SALAISE

17 juin à 18h30 en extérieur - Entrée libre
En cas de mauvais temps, repli au Foyer Laurent Bouvier.



CONCERT CHORALE PHONIE MANIA

2 juillet à 17h - Tarif : 10€
Chansons françaises par la chorale Phonie Mania

EXPOSITION ART CONTEMPORAIN

Fernand Greco, Philippe Louisgrand et Catherine Porentru
Les week-ends du 8 au 16 juillet
Vernissage le 8 juillet / Entrée libre
Samedi 8 juillet : concert de l'orchestre XBop et atelier de danse
Samedi 15 juil : performance photographique



EXPOSITION L'EAU, UN TRÉSOR

Du 30 mai au 1er juin
Mardi et jeudi 16h à 20h, mercredi 9h à 12h et 14h à 18h
Vernissage mardi à partir de 18h
Les DDEN (délégué départemental de l'Education nationale) en partenariat avec l'UCOL (Union cantonale des Œuvres Laïques) de Roussillon, présentent une exposition de travaux des écoles publiques du pays roussillonnais qui participent à un concours départemental sur le thème : « L'eau, un trésor à préserver et à partager ».
Conférence de l'UCOL sur le thème de l'eau pendant l'exposition jeudi à 18h.
Contact : 04 74 86 45 87 ou 06 81 92 10 58

MUSIQUES EN SANNE 3^{ÈME} ÉDITION

4 juin à partir de 14h30
Entrée libre

La ville de Salaise-sur-Sanne, via sa commission culturelle et des partenaires, organise la 3^{ème} édition de « Musiques en Sanne » qui se veut ouverte à différents styles musicaux. Le temps d'un après-midi, musiciens professionnels ou amateurs locaux, en petits groupes ou en solo, vont se produire dans l'esprit d'une fête de la musique, à l'intérieur du prieuré ou en plein air. Sur place, buvette de l'UCOL de Roussillon.

Programmation musicale à venir sur : mairie-salaise-sur-sanne.com

UNION MUSICALE DE SALAISE / MÉDIATHÈQUE

120 ans, ça se fête en musique !

Fin janvier, l'Union Musicale a célébré à la médiathèque municipale ses 120 années d'existence. Et c'est en musique que le vernissage a eu lieu. Les musiciens ont pris place au milieu de l'espace culturel, pour offrir au public venu nombreux un intermède musical avant de découvrir tous ensemble les panneaux retraçant l'histoire du club.

Avec la Saint Vincent, l'Union Musicale est le plus ancien club salaisien et est toujours aussi dynamique. Il participe à toutes les cérémonies patriotiques de la commune et propose régulièrement des concerts et spectacles au



public.

L'exposition est restée visible jusqu'au 4 mars, date de la première représentation du spectacle « Musiconte moi le petit Prince » nouveau projet de l'harmonie salaisienne qui sera jouée sur l'agglomération. Pour l'occasion, l'Union Musicale a travaillé avec les écoles de l'agglomération, le conservatoire 6/4 EBER et l'accueil périscolaire.



PROCHAINES DATES

Chanas

Foyer Gaston Beyle
Samedi 1er avril à 18h

Saint Maurice l'Exil

Salle Aragon
Samedi 13 mai à 18h

Infos et réservations :

www.umsalaise.fr

Entrée gratuite

Participation libre



AMAPETIT

manger bio et local

POUVOIR MANGER BIO ET EN DIRECT AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX, C'EST POSSIBLE À SALAISE GRÂCE À L'AMAP L'AMAP'ÉTIT.

NOUVEAUTÉ 2023 :

- les distributions hebdomadaires se font actuellement sous le préau de l'école primaire Joliot-Curie.

Endroit plus convivial pour les échanges entre producteurs et amapiens.

- Une nouvelle productrice de volailles a rejoint l'équipe de producteurs (légumes, fruits, fromages, pains, porc, bœuf et plantes aromatiques) et vient régaler les papilles des amapiens : Audrey Corompt, de «la cabane aux cocottes» de St Appolinard. Elle vous propose des contrats duo ou famille (poulets, pintades,

charcuterie de volailles et œufs).

Avec l'approche du printemps, les paniers de fruits et légumes arrivent bientôt, une tentation en couleurs et en saveurs à venir découvrir.

Plus de renseignements, un essai sur 3 semaines ? Nous vous accueillerons avec plaisir.

Contactez l'association par mail : amapetit38@gmail.com,

Facebook AMAPetit, ou Messenger

Sur place tous les jeudis de 18h15 à 19h15.

Buvette et casse-croûtes sur place.



PHOTO-CLUB SALAISIEN

Terre d'images

En octobre 2020, six clubs photo du territoire se sont rassemblés pour offrir au public un événement unique en proposant simultanément des expositions dans les lieux du patrimoine mis à disposition par leur commune respective. Cette «itinérance photographique» avait remporté un vif succès.

Signe de la bonne entente autour de leur passion commune, et rejoints par deux autres clubs, les passionnés d'images re-

prennent cette idée mais en proposant cette fois-ci d'exposer ensemble sur un seul lieu.

Cet événement exceptionnel en Isère fédère huit clubs et s'inscrit sur le territoire des Communautés de Communes «Entre Bièvre Et Rhône» et «Porte DrômArdèche».

Au total ce sont plus de 70 photographes issus des clubs **d'Anneyron, de Bougé-Chamballud, de La Chapelle de Surieu, de Saint Maurice l'Exil, de Salaise sur Sanne, de Sonnay, des Roches de Condrieu et de Ville sous Anjou** qui présenteront des séries variées et personnelles sur les cimaises et les grilles de la salle de la Passerelle de Bougé-Chamballud.

Parallèlement, les membres du photo-club salaisien préparent leur exposition annuelle et vont retrouver le Foyer Laurent Bouvier en avril.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

EXPOSITION ANNUELLE

15 et 16 avril de 10h à 18h Foyer Laurent Bouvier

«PINHOLE DAY»

Journée mondiale de la photographie au sténopé : 30 avril de 13h30 à 18h

Maison Léo Ferré - Rue Pablo-Picasso

TERRE D'IMAGES

Exposition interclubs

24 et 25 juin de 10h à 18h

Salle La Passerelle à Bougé-Chamballud

UCOL DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Vacances 2023

L'UCOL du Pays roussillonnais propose comme chaque année des séjours pour les jeunes de 6 à 13 ans au centre Charles Marchisio au Chambon sur Lignon en Haute Loire

VOICI LE PLANNING DES SÉJOURS :

Séjour cirque

en partenariat avec Home Patoche Cie / du 16 au 22

avril 2023 (NOUVEAU)

Séjour multi activités du 9 au 15 Juillet

Séjour cirque du 16 au 22 juillet 2023

Séjour Anglais du 6 au 12 Août (pour les CM, 6^{ème} et 5^{ème})

Séjour multi activités du 13 au 19 Août

Séjour Anglais du 20 au 26

Août (pour les 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde})

Renseignements et/ou inscriptions sur rendez vous.

Aides possibles : Mairies, CAF, CCAS, CE, JPA

TEL : 04 74 86 60 63

Ucol.roussillon38@orange.fr



Le centre est aussi ouvert aux adultes qui voudraient organiser une fête de famille, anniversaire ou autres.

Portes ouvertes au centre le samedi 10 juin de 10h à 16h (renseignements au 04 71 59 70 45)

SALON DE LA SCULPTURE

Les sculpteurs roussillonnais organisent leur premier salon de la sculpture sous toutes ses formes le **week-end du 16 au 18 juin 2023**: bois, fer, résine, etc..., mais aussi des tourneurs sur bois, des vanniers et des potiers.

La manifestation s'étalera sur trois jours, l'objectif étant de partager de bons moments, d'échanger avec les artistes, mais aussi de s'amuser.

Spectacle : Vendredi 16 juin à 21h, spectacle de la compagnie PERICARD sur la place du château à Roussillon. Le prix des entrées est fixé à 10 euros. N'oubliez pas d'apporter votre chaise.

Salon au parc public de Roussillon :

Samedi 17 juin à partir de 10h jusqu'à 19h ouverture du salon.

Dimanche 18 juin de 10h à 18h : Salon

Les deux jours du salon verront de nombreuses démonstrations en sculpture, tournage de bois, vannerie et poterie.

ENTRÉE À 3 EUROS, GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.

BUVETTE ET CASSE-CROÛTES SUR PLACE.

expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ «SALAISE 2020»

Le saviez-vous ?

Plus de 200 millionnaires venus de 13 pays ont demandé, dans une lettre ouverte adressée aux participants du forum économique de Davos en Suisse, à être davantage taxés.

Ils demandent à payer plus d'impôt.

Ils sont, nous disent-ils, contre l'augmentation de la pauvreté, la montée du fascisme, des nationalismes et le réchauffement climatique les inquiètent.

Ils demandent à nos représentants mondiaux de les taxer, eux, les ultra-riches et rapidement.

Le texte a été relayé par l'ONG Oxfam.

Cette information n'a eu « malheureusement » que peu d'échos dans les médias et peu d'impacts sur notre gouvernement qui continue à agiter régulièrement le spectre de la dette, comme un épouvantail pour justifier et imposer aux Français les pires reculs sociaux.

Quoi qu'on pense de cette initiative, passée presque inaperçue, elle a le mérite de pointer le cœur des inégalités actuelles.

« L'histoire des cinq dernières décennies est une histoire de richesse qui ne coule que vers le haut », écrivent les riches signataires.

L'ONG Oxfam propose de taxer les 42 milliardaires français à hauteur de 2%, ce qui permettrait de récolter 12 milliards d'euros pour renflouer les caisses de

retraite. Ces caisses sont pourtant loin de menacer de se vider, comme l'a rappelé à l'Assemblée Nationale le président du conseil d'orientation des retraites, Pierre-Louis Bras : « les dépenses de retraite ne dépassent pas ».

Cet entêtement du gouvernement à vouloir faire trinquer les Français jusqu'à 64 ans plutôt que de faire payer le capital est devenu insupportable. D'autant plus qu'il intervient dans un contexte d'inflation conjugué à l'affaiblissement des services publics. Hôpital, transport, Education nationale...

De plus en plus de citoyens saisissent dorénavant les dangers et les répercussions de cet affaiblissement sur leur vie quotidienne : en témoigne le refus toutes générations confondues de cette réforme des retraites, inutile et violente.

Dans ce contexte, la demande faite par ce groupe de plus de 200 milliardaires agit comme un choc.

Le choc de symboles en dit parfois plus long que n'importe quel discours.

Nous savons que l'argent existe et qu'il est disponible.

La redistribution de la richesse, qui découle directement du travail des employés et salariés, doit-être la priorité. Il faudrait organiser correctement le « ruisellement », n'en déplaise aux adeptes du dogme libéral et aux représentants de « l'ordre établi » ...

Monsieur le Président, écoutez les Français.

GROUPE DE L'OPPOSITION «J'AIME SALAISE»

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Dimanche
4 juin 2023

de 14h30 à 19h30



PRIEURÉ
SALAISE SUR SANNE



Musiques
en
Sanne

Concerts gratuits
Buvette sur place

Retrouvez le programme :



Salaise
sur Sanne